

AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN TROUBLES ET DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE SECTION ÉDUCATION

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement aux programmes de premier cycle et de cycles supérieurs en psychologie
- Direction de thèses et d'essais de doctorat
- Recherche
- Services à la collectivité

EXIGENCES :

- Doctorat en psychologie ou dans une discipline connexe
- Dossier de publications dans des revues scientifiques de niveau international
- Expertise dans le domaine des difficultés ou troubles d'apprentissage
- Compétence dans le domaine de l'évaluation et de l'utilisation de tests
- Connaissance du domaine de la prévention et de l'intervention pour soutenir les élèves ou étudiantes, étudiants dans leurs apprentissages
- Expérience de recherche en milieu scolaire
- Rencontre les critères d'habilitation à la supervision d'étudiants au doctorat
- Admissibilité à un ordre professionnel souhaitable
- Maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit

ATOUS :

- Expérience en enseignement au niveau universitaire
- Admissibilité à l'Ordre des psychologues du Québec

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

TRAITEMENT : Selon la convention collective UQAM-SPUQ

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en remplissant le questionnaire d'identification à la présente adresse et à le joindre à leur dossier de candidature : <https://rh.uqam.ca/qaccesequalite/>

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation ainsi qu'une copie de leurs trois plus importantes publications **AVANT LE 25 AOÛT 2023, 17 H** à :

Madame Isabelle Rouleau, Ph.D., directrice
Département de psychologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Télécopieur: 514 987-7953
Courrier électronique : psycho@uqam.ca
Internet : <http://www.psycho.uqam.ca>